

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2005/03
OBJET : vote du compte administratif - budget principal - exercice 2004

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

 Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)			X	THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2004**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2004 n° 2004/17 (vote du BP) ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Christian Tamarelle, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2004 dressé par le Président après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives éventuelles de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Résultats reportés</i>	- €	1 121 947.16 €	338 706.04 €	- €	338 706.04 €	1 121 947.16 €
<i>Opérations de l'exercice</i>	8 292 406.84 €	9 522 947.31 €	275 052.32 €	546 822.71 €	8 567 459.16 €	10 069 770.02€
<i>Total</i>	8 292 406.84 €	10 644 894.47€	613 758.36 €	546 822.71 €	8 906 165.20 €	11 191 717.18€
<i>Résultats de clôture</i>	- €	2 352 487.63€	66 935.65 €	- €	- €	2 285 551.98 €

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

1°) décide de l'adoption du Compte Administratif 2004.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/04

**OBJET : Approbation du compte de gestion - budget principal -
exercice 2004**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)			X	THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
BUDGET PRINCIPAL
EXERCICE 2004**

Vu l'article L 2121-31 Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte de Gestion transmis par la trésorerie de Castres-Gironde ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2004 ;

Il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le compte de gestion 2004 du Trésorier Municipal de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2004,

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) **déclare** que le compte de gestion dressé par Madame le Comptable assignataire pour l'exercice 2004, visé et certifié conforme par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

2°) **approuve** de ce fait le compte de gestion de l'exercice 2004.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/05

OBJET : affectation du résultat - budget principal - exercice 2004

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures

EN la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu

à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes

de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la

Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)			X	THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**AFFECTATION DU RESULTAT
BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2004**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2004,

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) décide de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

⇒ Résultat de la section de fonctionnement

a) Résultat de l'exercice :	+ 1 230 540.47 €
b) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA) :	+ 1 121 947.16 €
c) Résultat de clôture à affecter :	+ 2 352 487.63 €

⇒ Besoin réel de financement de la section d'investissement

a) Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	+ 271 770.39 €
b) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA) :	- 338 706.04 €
c) Résultat comptable cumulé :	- 66 935.65 €
d) Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	36 300.00 €
e) Recettes d'investissement restant à réaliser :	- €
f) Solde des restes à réaliser :	- €

Besoin réel de financement : 103 235.65 €

⇒ Affectation du résultat de la section de fonctionnement 2 352 487.63 €

a) En couverture du besoin réel de financement	103 235.65 €
b) En excédent reporté à la section de fonctionnement	2 249 251.98 €

⇒ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
	R 002 : excédent reporté 2 249 251.98 €	D 001 : déficit reporté 66 935.65 €	R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 103 235.65 €

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)			X	THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**VOTE DU TAUX DE TAXE PROFESSIONNELLE
EXERCICE 2005**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Considérant que le taux de Taxe Professionnelle 2002 avait été fixé à 12,80 % ;

Considérant que le taux de Taxe Professionnelle 2003 avait été fixé à 13,00 % ;

Considérant que le taux de Taxe Professionnelle 2004 avait été fixé à 13,29 % ;

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 18 février 2005 relatant les grandes orientations du budget et un taux d'inflation de 1,8 % ;

La politique fiscale de la Communauté de Communes de Montesquieu est liée à celle des communes, via la règle de lien entre la taxe professionnelle et les « impôts ménages » : le taux maximum de taxe professionnelle que peut voter un EPCI à TPU est égal au taux voté l'année précédente, multiplié par le plus faible des coefficients de variation des taux moyens pondérés des communes membres.

Ce coefficient était de 5,2 % en 2003, de 3,2 % en 2004. Il est de 2,4 % en 2005, portant le taux maximum de TP à 13,61 % et le taux dérogatoire à 13,77 %.

Malgré les possibilités d'augmentation, le taux de TP 2005 proposé est de 13,50 %.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) décide de fixer le taux de taxe professionnelle pour l'année 2005 à **13,50 %**

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

OBJET : vote du produit 2005 de la TEOM

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 31
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05
 La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)			X	THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

Vote du produit 2005 de la T.E.O.M.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 5214.23) ;

Vu la délibération du 16 janvier 2002 décidant d'instituer la T.E.O.M. ;

Vu la délibération du 24 septembre 2004 (2004/66) fixant trois zones de perception de la T.E.O.M. à compter du 1^{er} janvier 2005 ;

Vu le Budget Primitif 2005 présenté par Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, chargé des finances ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil Communautaire doit, à compter de l'année 2005, voter non plus un produit attendu mais un taux de TEOM. Ce taux est déterminé en fonction des bases prévisionnelles et de l'évolution des coûts et recettes afférents à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés.

Compte tenu des efforts d'harmonisation des modalités de collecte menés depuis 3 ans, seule la diversité des fréquences des collectes encombrants - déchets verts justifie des taux différenciés dans chacune des 3 zones de perception, le taux de TEOM devant être proportionnel à l'importance du service rendu.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1/ vote les taux de la T.E.O.M. 2005 par zone de perception comme indiqué sur l'état ci-après :

Communes	Taux
Commune de Cadaujac	15.57%
Communes de Beautiran / Castres-Gironde	15.45 %
Communes d' Ayguemorte les Graves, Cabanac-et-Villagrains, Isle-Saint-Georges, La Brède, Léognan, Martillac, Saint Médard d'Eyrans, Saint-Morillon, Saint-Selve, Saucats	12.90 %
TOTAL TEOM - Exercice 2005	13.63 %

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

**OBJET : vote du budget primitif - budget « CDC Montesquieu » -
exercice 2005**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu

à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes

de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la

Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**Vote du Budget Primitif
Budget Principal « CDC MONTESQUIEU »
Exercice 2005**

Rapporteur : M. CONSTANT

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Vu la circulaire Préfectorale n° 14 du 02 mars 2005 autorisant le vote des budgets primitifs 2005 au plus tard le 15 avril ainsi que le vote des taux ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire 2005 qui a eu lieu le 18 février 2005 ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances réunie le 08 mars 2005 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil de Communauté, l'unanimité

1°) vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement le Budget Primitif du Budget Principal de la Communauté de Communes de MONTESQUIEU - Exercice 2005 qui s'équilibre comme suit :

- **Section de Fonctionnement** : 12 128 992,50 **Euros**
- **Section d'Investissement** : 3 926 235,65 **Euros**

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2005/09
OBJET : Vote du compte administratif - budget annexe « CDC
Montesquieu » - exercice 2004

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 30
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 41
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05
 La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie			X	POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET ANNEXE « SITE MONTESQUIEU »
EXERCICE 2004**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 13 avril 2004 n° 2004/18 relative au vote du BP du budget annexe « Site Montesquieu » ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Christian Tamarelle, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2004 dressé par le Président après s'être fait présenter le budget primitif ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés	1 001.51 €	- €	- €	- €	- 1 001.51 €	- €
Opérations de l'exercice	131 535.78 €	158 202.13 €	- €	- €	131 535.78 €	158 202.13 €
Total	132 537.29 €	158 202.13 €	- €	- €	132 537.29 €	158 202.13 €
Résultats de clôture	- €	25 664.84 €	- €	- €	- €	25 664.84 €

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

1°) décide de l'adoption du Compte Administratif 2004 du budget annexe « site Montesquieu ».

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/10**OBJET : approbation du compte de gestion - budget annexe « Site Montesquieu » - exercice 2004**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
BUDGET ANNEXE « SITE MONTESQUIEU »
EXERCICE 2004**

Vu l'article L 2121-31 Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte de Gestion transmis par la trésorerie de Castres-Gironde ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe « site Montesquieu » pour l'exercice 2004 ;

Il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le compte de gestion 2004 du Trésorier Municipal de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2004,

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) déclare que le compte de gestion du budget annexe « site Montesquieu » dressé par Madame le Comptable assignataire pour l'exercice 2004, visé et certifié conforme par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

2°) approuve de ce fait le compte de gestion du budget annexe « Site Montesquieu » de l'exercice 2004.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/11

**OBJET : affectation du résultat - budget annexe « Site Montesquieu »
- exercice 2004**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**AFFECTATION DU RESULTAT
BUDGET ANNEXE - SITE MONTESQUIEU
EXERCICE 2004**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe « site Montesquieu » de l'exercice 2004,

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) **décide** de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

⇒ Résultat de la section de fonctionnement

d) Résultat de l'exercice :	+ 26 666.35 €
e) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA):	- 1 001.51 €
f) Résultat de clôture à affecter :	+ 25 664.84 €

⇒ Besoin réel de financement de la section d'investissement

g) Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	- €
h) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°) :	- €
i) Résultat comptable cumulé :	- €
j) Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- €
k) Recettes d'investissement restant à réaliser :	- €
l) Solde des restes à réaliser :	- €

Besoin réel de financement : - €

⇒ Affectation du résultat de la section de fonctionnement + 25 664.84 €

c) En couverture du besoin réel de financement	- €
d) En excédent reporté à la section de fonctionnement	- €

⇒ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D 002 : déficit reporté : - €	R 002 : excédent reporté : 25 664.84 €	D 001 : déficit reporté - €	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé - €

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**N° 2005/12****OBJET : Vote de la valeur du point des quote parts entreprises -
budget annexe « Site Montesquieu » - exercice 2005**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à MartillacLe Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**VOTE DE LA VALEUR DU POINT DES QUOTE-PARTS ENTREPRISES
BUDGET ANNEXE « SITE MONTESQUIEU » - EXERCICE 2005**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le 18 février 2005 fixant les grandes orientations budgétaires de l'exercice 2005 ;

Considérant le projet de Budget Primitif de l'exercice 2005 du Budget Annexe « Site Montesquieu » présenté et ayant reçu un avis favorable de la Commission Finances réunie le 08 mars 2005 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le cahier des charges général de cession de terrain du site Montesquieu prévoit à l'article 15-1-1, une redevance de gestion des parties communes des ouvrages collectifs et des services (essentiellement : gardiennage, enlèvement des déchets industriels, gestion spécifique du courrier).

Chaque organisme propriétaire d'un lot se voit attribuer un nombre de points ainsi déterminé :

1 - d'une part, un point par 100 m² de terrain à compter de la signature de l'acte de vente,

2 - d'autre part, un point par 20 m² de plancher à compter de l'obtention du permis de construire correspondant.

La valeur de ce point depuis le 1^{er} janvier 2003 est de 55,25 €uros H.T. par an.

Le budget annexe fixant les crédits nécessaires pour la gestion du Site Montesquieu restant dans les mêmes proportions cette année que l'année passée, Monsieur le Président propose de conserver la même valeur de point pour l'année 2005 soit 55.25 € HT.

Les encaissements de ces quote-parts de charges calculées annuellement sont effectuées deux fois par an : mai et octobre.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) décide de conserver la valeur du point pour le calcul des quote-parts de charges du budget annexe 2005 à **55,25 €uros HT**.

2°) fixe la période d'encaissement de ces quote-parts aux échéances ci-dessus énoncées ;

3°) dit que les crédits sont inscrits au C/70878 - fonction 90 - du budget annexe 2005 «site Montesquieu».

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

**OBJET : vote du budget primitif - budget annexe « Site Montesquieu »
exercice 2005**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 31
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05
 La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**Vote du Budget Primitif
Budget Annexe « Site Montesquieu »
Exercice 2005**

Rapporteur : M. CONSTANT

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Vu la circulaire Préfectorale n° 14 du 02 mars 2005 autorisant le vote des budgets primitifs 2005 au plus tard le 15 avril ainsi que le vote des taux ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le 18 février 2005 ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances réunie le 08 mars 2005 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

1°) **vote** par chapitre pour la section de fonctionnement le Budget Primitif du budget annexe « Site Montesquieu » - Exercice 2005 qui s'équilibre comme suit :

- **Section de Fonctionnement : 160 000.00 Euros**
- **Section d'Investissement : - Euros**

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**N° 2005/14****OBJET : modification du Conseil communautaire et des membres des commissions**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**MODIFICATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ET DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS**

Vu le procès verbal de l'installation du Conseil Communautaire en date du 18 décembre 2001,

Vu le courrier de la commune d'Ayguemorte les Graves, en date du 11 février 2005, modifiant la composition des délégués communautaires,

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

Monsieur le Maire a informé la Communauté de Communes de Montesquieu de la démission de Monsieur PARENTEAU de ses fonctions de conseiller municipal et de son remplacement au sein de la commission « Equipements scolaires, sportifs, socio culturels », par Madame RANCEZE.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) prend acte : à compter de la date de la présente délibération

- de la nomination de Madame Martine RANCEZE au sein de la commission « Equipements scolaires, sportifs, socio culturels » en remplacement de Monsieur PARENTEAU.

2°) valide la composition des commissions communautaires ci-annexée, afin de tenir compte des modifications demandées.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

	Finances – budget	Développement économique			Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés	Espace communautaire, aménagement, SCOT, ZAC d'intérêt communautaire, urbanisme, pays, développement durable, subventions, transports
		Implantations industrielles	Gestion des zones industrielles, commerciales, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire – Création et entretien	Promotion et valorisation des zones industrielles, commerciales, artisanales, ou touristiques		
<i>Vice - Président</i>	<i>Daniel CONSTANT</i>	<i>Michel DUFRANC</i>	<i>Bernard DARRIET</i>	<i>Jean CLAVERIE</i>	<i>Jean André LEMIRE</i>	<i>Bernard FATH</i>
Ayguemorte les Graves	J.P. SOURROUILLE	J.P. SOURROUILLE	E. MANUEL	E. MANUEL	Ph. DANNE	Ph. DANNE
Beautiran	Y. MAYEUX	F. LALANNE	A. MUSSEAU	T. MORA	M. BAQUER	L. PEZAT
Cabanac & Villagrains	J.P. LARRUE	J.P. LARRUE	M. POUSSEAU	M. POUSSEAU	J. B. BILLAT	J.B. BILLAT
Cadaujac	Ph. BALAYE	B. MARTIN	B. MARTIN		G. ROUSSELOT	B. MARTIN
Castres Gironde	<i>D. CONSTANT</i>	C. GARROS	D. CONSTANT	C. GARROS	D. AUZIER	J.C. PAULIN
Isle Saint Georges	J.A. LEMIRE	R. GONZALES	R. GONZALES	M. LOPEZ	<i>J.A. LEMIRE</i>	J.A. LEMIRE
La Brède	Ph. NARDI	<i>M. DUFRANC</i>	M. DUFRANC	M. DUFRANC	J.L. DUPART	S. DUFRANC
Léognan	B. FATH	D. GOURGUES	D. SERIS	D. SERIS	D. SERIS	<i>B. FATH</i>
Martillac	J. CLAVERIE	J. CLAVERIE	J. CLAVERIE	M.C. BOUHABEN	M.C. MOGES	F. DELORT
Saint Médard d'Eyrans	C. TAMARELLE	C. TAMARELLE	M. FAUGERE	C. TAMARELLE	M. FAUGERE	D. GARBAY
Saint Morillon	D. SECCO	B. PELISSIER	B. PELISSIER	G. GOUVERNEUR	G. GOUVERNEUR	D. SECCO
Saint Selve	M. MAY	P.J. THERON	P.J. THERON	P.J. THERON	G. BATISSE	P.J. THERON
Saucats	J. COUVEIGNES	J.G. FOUSSIER	<i>B. DARRIET</i>	B. DARRIET	J.G. FOUSSIER	F. TARRIDE

	Politique touristique, patrimoine, cadre de vie, vignoble et forêt	Actions sociales, politique du logement social, aides ménagères, maisons de retraite, emploi, missions locales, gens du voyage	Equipements scolaires, sportifs, socio-culturels. Enseignement secondaire	Jeunesse, temps libre, crèches, CLSH, CLSPD	Communication et relations extérieures
<i>Vice - Président</i>	<i>Pierre Jean THERON</i>	<i>Jean Paul SOURROUILLE</i>	<i>Yves MAYEUX</i>	<i>Danielle SECCO</i>	<i>Jean Pierre LARRUE</i>
Ayguemorte les Graves	M. TALABOT	M. TALABOT	M. RANCEZE	Ph. DANNE	M. RANCEZE
Beautiran	F. LALANNE	J. SAUZEAU	<i>Y. MAYEUX</i>	J. SAUZEAU	S. LALANDE BAILLY
Cabanac & Villagrains	J.B. BILLAT	J.M. CAULE	J.M. CAULE	J.M. CAULE	J.M. CAULE
Cadaujac	M. BOURROUSSE	M. BOURROUSSE	Ph. BALAYE	B. MARTIN	
Castres Gironde	J.C. PAULIN	D. AUZIER	J.P. BOIS	C. PERRIN	C. PERRIN
Isle Saint Georges	M. ROBIN	F. BETES	M. LOPEZ	M. ROBIN	J.A. LEMIRE
La Brède	S. DUFRANC	J.L. DUPART	M. DUFRANC	S. DUFRANC	
Léognan	J. OLIVIER	N. CHENNA	C. COSTES	N. CHENNA	J. OLIVIER
Martillac	P. VIDAL	A. BOYER	C. BUORO	K. ABADO	P. VIDAL
Saint Médard d'Eyrans	H. DUPUY	J. GILLARD	E. ETCHEBERRIGARAY	N. MALARTIC	F. PAILHASSAR
Saint Morillon	D. SECCO	B. PELISSIER	G. GOUVERNEUR	<i>D. SECCO</i>	D. SECCO
Saint Selve	G. LAPORTE	M. MAY	J.M. GACHET	J.M. GACHET	G. BATISSE
Saucats	B. DARRIET	M. SOUQUIERE	F. TARRIDE	M. SOUQUIERE	J.L. PAUQUET

Vu

Vu

Vu

Vu

Exposé :

Le Conseil de Communauté est appelé :

1. *à décider*
2. *à dire*

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de

Montesquieu
Canton de La Brède

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2005/15**

**OBJET : prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la
mise en place de la redevance spéciale**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
Nombre de Conseillers présents : 31
Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
Quorum : 23
Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**PRESTATIONS D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE
DE LA REDEVANCE SPECIALE**

Vu les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 10 juillet 2003 (2003/33) donnant délégation au Président et au Bureau ;

Vu l'avis favorable de la Commission "déchets ménagers et assimilés";

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

La Redevance Spéciale est une taxe rendue obligatoire par la loi du 13 juillet 1992 et qui doit être mise en place par la collectivité dès lors qu'elle assure le service de collecte et de traitement des déchets des professionnels et des administrations.

Elle a pour objet de couvrir la **collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères** qui ne sont pas produits par les ménages dans une limite fixée par la collectivité (fréquence et quantité).

Elle ne justifie pas la mise en place d'un service particulier (collecte supplémentaire, collecte spécifique...).

Il s'agit donc de **fixer un seuil d'assujettissement** au-delà duquel le service rendu ne correspond plus au service public rendu aux ménages et d'en établir la tarification.

La redevance spéciale est proportionnelle au service rendu et est au minimum égale à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, quand elle s'applique.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1. **décide** de confier cette étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage à un cabinet qualifié dans ces domaines;
2. **dit** que ces frais d'expertise seront imputés sur le budget 2005 ;
3. **sollicite** les subventions auprès des institutions et organismes spécialisés tels que le Conseil Général, l'ADEME, et les autres intervenants potentiels.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de

Montesquieu
Canton de La Brède

N° 2005/16

OBJET : achat de matériel pour la collecte sélective

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

ACHAT DE MATERIEL POUR LA COLLECTE SELECTIVE

Vu la mise en place de la collecte sélective en porte à porte des propres et secs recyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Elimination et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

En février 2005, avec le passage de la commune de Léognan à la collecte sélective en porte à porte, c'est l'ensemble des communes de la CCM qui bénéficient de ce service.

Afin de pouvoir fournir les foyers en **sacs jaunes translucides** pour l'année 2006, il est d'ores et déjà nécessaire de lancer une consultation sous forme d'une procédure adaptée pour l'achat de ces fournitures.

Ces sacs seront distribués par les Conseillers du Tri de la Communauté de Communes de Montesquieu assistés par des Ambassadeurs du Tri occasionnels, afin de relayer l'information et les consignes de tri au plus près de la population. Dans un même temps, des supports de communication (guide du tri et aide mémoire) seront distribués aux administrés.

Ces achats sont susceptibles de bénéficier des subventions du Conseil Général de la Gironde, de l'Ademe et d'Eco-Emballages, qui seront sollicités au maximum de leurs financements.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1°) autorise Monsieur le Président à procéder à l'achat de ces équipements

2°) sollicite les subventions correspondantes auprès du Conseil Général de la Gironde, d'Eco-Emballages, de l'Ademe et de tout autre partenaire potentiel.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le
Le Président,
Christian TAMARELLE

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2005/17**

OBJET : achat de matériel pour le compostage individuel

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

ACHAT DE MATERIEL POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Elimination et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

Dans le cadre de sa compétence gestion des ordures ménagères, la CCM souhaite promouvoir pour cette année 2005, la mise en place d'un service supplémentaire de traitement des déchets à la source, à savoir le développement du compostage individuel.

Ce projet consiste à proposer aux administrés du territoire les équipements nécessaires pour la réalisation du compostage individuel (composteur et bio seau) ainsi que des supports techniques et une assistance à la réalisation.

Dans une première phase, l'objectif est de toucher 10% de la population du territoire.

L'opération est soutenue par l'Adème et le Conseil Général de la Gironde partenaire financier.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1°) autorise Monsieur le Président à procéder à l'achat de ces équipements

2°) sollicite les subventions correspondantes auprès du Conseil Général de la Gironde, de l'Ademe et de tout autre partenaire potentiel.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/18
OBJET : aide à l'immobilier d'entreprise - IDEA

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 31
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05
 La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE IDEA

Vu les articles L 1511-1-8 à L 1511-5 du CGCT,

Vu l'article 4 des statuts de la Communauté de communes,

Vu la délibération du 11 avril 2003 définissant les critères d'accompagnement des projets de développement économique,

Considérant l'avis de la commission développement économique,

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

Au titre de sa politique d'intervention en matière économique, notre collectivité a décidé de **soutenir le développement des entreprises locales** ou désirant s'implanter sur le territoire de la Communauté de Communes.

Il convient d'indiquer que l'intervention en matière d'immobilier d'entreprises est régie par le CGCT et en particulier les articles L 1511-1 à L 1511-5 pour les textes législatifs et R 1511-1 à R 1511-23 pour les textes réglementaires.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, non zonée en PAT industrie, les aides publiques sont plafonnées pour les petites et moyennes entreprises à 25% de l'investissement immobilier HT avec un plafond d'aides de 137 000 €.

Conformément aux critères d'intervention définis, il est proposé de participer, en complément de l'intervention du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine, au financement de l'acquisition par la société IDEA d'un terrain et de la construction d'un second d'un bâtiment sur le site Montesquieu

La société IDEA a été créée en 1999 et développe son activité dans le domaine de la cosmétique et de la dermopharmacie en réalisant des expérimentations cliniques pour le compte de sociétés avant la mise sur le marché des produits. L'accroissement de l'activité a amené l'entreprise, en sortant de la pépinière, à investir sur le Site Montesquieu en 2002 avec la construction d'un bâtiment adapté ainsi que l'obtention de la certification ISO 9001. Ce qui lui a permis développer sa stratégie commerciale afin d'atteindre un niveau de reconnaissance important et de se hisser parmi les premières sociétés françaises de tests cliniques pour les produits cosmétiques. Enfin, en 2003, l'entreprise a ouvert un nouveau département de culture cellulaire en collaboration avec l'Université de Bordeaux 2. L'entreprise souhaite continuer son expansion en construisant un second bâtiment qui lui permettra d'atteindre ses objectifs de développement.

Actuellement, IDEA emploie 15 personnes et prévoit l'embauche de 7 autres personnes sur 3 ans. Son Chiffre d'affaires était de 1,5 M€ en 2003 et doit passer à 2,6 M€ en 2006.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RESSOURCES	
Terrains et constructions	628 000	Autofinancement	508 000
		<u>Conseil Régional</u> Aide à l'immobilier	60.000
		<u>Conseil Général</u> Aide à l'immobilier	51.400
		<u>Communauté de Communes</u> Aide à l'immobilier	8 600
TOTAL DEPENSES : 628 000€		TOTAL RESSOURCES : 628 000 €	

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- 1°) **décide** d'accorder à la société IDEA, une subvention de 8 600 € ;
- 2°) **indique** que ces crédits sont prévus au budget 2005 ;
- 3°) **autorise** Monsieur le Président à signer la convention définissant les modalités de mise en œuvre de ces aides.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 mars 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2005/19
OBJET : Commission d'appel d'offres - marché d'aménagement de la voirie de la route des Brouilleaux

Nombre de Conseillers présents : 31
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 42
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05
 La séance est ouverte

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

**COMMISSION APPEL D'OFFRES
MARCHE D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE LA ROUTE DES BROUILLEAUX**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu;

Vu les réunions de la Commission d'Appel d'Offres des 23 février 2005 pour l'ouverture des offres et 7 mars 2005 pour l'analyse et le choix des offres ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

La présente délibération est destinée à entériner le choix de la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation de travaux de voirie.

Après la réfection en 2004 de la voie d'intérêt communautaire permettant l'accès à la Zone d'activités communautaire de La Prade, il s'agit de remettre en état la route des Brouilleaux qui permet aux véhicules lourds venant de la RN 113 de rejoindre les sites d'activités économiques situés Chemin de Mons et zone de Coudougney.

Ces travaux avaient été estimés par le maître d'œuvre à 260.000 € HT. La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 23 février et 7 mars 2005, a retenue comme proposition économiquement la plus avantageuse celle de l'entreprise SCREG pour un montant de 216.567,20 € HT.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- 1°) **entérine** les choix de la Commission d'Appel d'Offres ;
- 2°) **sollicite** les subventions du Conseil Général de la Gironde ;
- 3°) **précise** que les montants correspondants sont inscrits au budget 2005.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le
Le Président,
Christian TAMARELLE

N° 2005/20

OBJET : instauration de la taxe de séjour

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/03/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/03/05

La séance est ouverte

Le vingt cinq mars de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe		Mme BOUROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit	X		
BOUROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. DUFRANC		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier		M. FATH	
GACHET Jean Michel		Melle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique		M. TAMARELLE		VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance

INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR

Vu l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes qui mentionne que la politique touristique est une compétence obligatoire ;

Vu les comptes-rendus des travaux de la commission « politique touristique, patrimoine, cadre de vie, vignoble et forêt ».

Vu la loi du 13 avril 1910 sur la taxe de séjour, généralisée à l'ensemble des stations classées par la loi du 24 septembre 1919. Etendu aux communes de montagne et littorales, le champ d'application de la taxe de séjour a été généralisé par la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 aux communes désireuses de développer leur promotion touristique et par la loi du 2 février 1995 aux communes et groupements de communes qui réalisent des actions de protection et de gestion de leurs espaces naturels

Considérant les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Exposé :

Créée en 1910, la taxe de séjour était à l'origine réservée aux seules stations classées. Mais de nombreux textes ont successivement élargi son champ d'application. Depuis 1988, il est notamment possible d'instaurer la taxe de séjour dans les communes réalisant des actions de promotion touristique.

La Communauté de Communes de Montesquieu exerce, depuis le 1^{er} janvier 2002, la compétence tourisme au sens de la loi du 23 décembre 1992, portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme. Elle a donc la possibilité de mettre en place cette ressource supplémentaire destinée à conforter, en lien avec les professionnels concernés, l'action en matière de tourisme. L'instauration de la taxe de séjour a pour but de soulager le contribuable local d'une partie de la charge touristique assurée par la clientèle de passage.

Suite à une étude réalisée en 2004 sur notre territoire, il est préconisé d'instituer la taxe de séjour au réel sur toute l'année. En effet, cette formule est plus juste car elle est acquittée par la clientèle en fonction du nombre de nuitées et elle échappe au régime de la TVA, contrairement à la taxe forfaitaire acquittée par les logeurs qui la répercutent dans les prix de location.

Il est proposé :

- d'instaurer à compter du 1^{er} juin 2005 la taxe de séjour au réel,
- d'appliquer cette taxe aux hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, et autres formes d'hébergements,
- d'appliquer la taxe sur l'année entière avec versement du montant collecté par les logeurs au comptable public le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre (pour 2005, une seule échéance au 1^{er} octobre),
- d'arrêter les tarifs, par personnes et par nuitées de séjour, comme suit :

Tarifs au 25 mars 2005

<i>Nature de l'hébergement</i>	<i>Tarifs</i>
Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme et Meublés de tourisme 4 étoiles et + et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	1,20 €
Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme et Meublés de tourisme 3 étoiles et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,75 €
Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme et Meublés de tourisme 2 étoiles et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes Villages de vacances grand confort	0,50 €
Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme et Meublés de tourisme 1 étoile et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes Villages de vacances confort	0,30 €
Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme et Meublés de tourisme non classés et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,30 €

(Tarifs moyens compris dans le cadre des fourchettes définies par la loi)

La loi prévoit des exonérations et des réductions obligatoires ; d'autres exonérations facultatives et limitatives peuvent être envisagées, à l'initiative de la CDCM.

Exonérations obligatoires :

- enfants de moins de 13 ans
- personnes exclusivement attachées aux malades, blessés, mutilés...
- colonies de vacances et centres de vacances
- bénéficiaires de différentes aides sociales
- fonctionnaires et agents de l'Etat sur le territoire pour mission.

Exonérations facultatives :

- les personnes qui par leur travail ou leur profession, participent au fonctionnement et au développement de la station.

Réductions obligatoires : Les membres des familles nombreuses bénéficient des mêmes réductions que celles prévues pour les tarifs SNCF :

- 30% pour les familles comprenant 3 enfants de -18 ans
- 40% pour les familles comprenant 4 enfants de -18 ans
- 50% pour les familles comprenant 5 enfants de -18 ans
- 75% pour les familles comprenant 6 enfants de -18 ans

La taxe de séjour étant une ressource affectée à des dépenses précises en matière d'action touristique, la Communauté de Communes a l'obligation de tenir un état annuel relatif à l'emploi de la taxe qui sera une annexe au compte administratif de la collectivité.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1. **instaure**, à compter du 1^{er} juin 2005, la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu ;
2. **adopte** le régime de taxe de séjour sur l'année, les tarifs énoncés ci-dessus, ainsi que l'encaissement de cette taxe au 1^{er} avril et au 1^{er} octobre de chaque année, par encaissement direct à la trésorerie de la collectivité ;
3. **entérine** les exonérations facultatives évoquées ci-dessus ;

4. *dit* que les recettes correspondantes seront imputées à l'article 7362, fonction 95 - TOUR du budget principal de la CCM.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le
Le Président,
Christian TAMARELLE